

MÉMOIRE D'UN CITOYEN INQUIET PROJET TERRAINS HÔPITAL LOUIS-H-LAFONTAINE

Montréal, le 22 avril 2003

Office de la Consultation Publique de Montréal
a/s Monsieur Jean Paré, président
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, Bureau 1414
Montréal, (Québec) H3A 1X6

Téléphone (514) 872-7048 / 872-3568
Télécopie (514) 872-2556
Courriel ocpm@ville.montreal.qc.ca
SUJET Projet de règlement P-03-025 / Mercier
Modification de plan d'urbanisme pour HLHL

Monsieur le président, messieurs les commissaires,

Le projet résidentiel projeté semble parfait. Cependant, il aura des effets négatifs importants sur notre quartier, à tel point qu'il est considéré comme une « industrie résidentielle envahissante » tel que présenté sans précautions. En voici la démonstration :

Circulation entre les deux quartiers

Ce n'est pas la 1^{ère} fois que deux quartiers différents se côtoient avec une certaine harmonie. Tous sont bien séparés, car chacun a des rues qui communiquent directement avec les voies principales. Cependant, la configuration et la planification uniques de ce site empêchent la nouvelle rue nord-sud centrale de joindre directement les rues Sherbrooke et Hochelaga. Seul le boulevard du Trianon joint ces deux grandes voies. En effet, la sous-station d'Hydro Québec doublée d'un motel au nord et la conception du triangle au sud font obstruction. Personne, ni aucune étude ne nous rassurera sur le flot de circulation.

Pour accéder aux deux voies principales matin et soir via les feux de la rue Haig, cette situation obligera beaucoup trop de véhicules du nouveau projet à traverser régulièrement les rues paisibles de notre quartier, reconnu, choisi, apprécié et taxé pour sa qualité de vie vraiment spéciale à Montréal. Même la STM pourrait y faire passer des autobus.

De plus, il n'y a aucun service local ni aucune place dans le nouveau quartier : église, caisse populaire, dépanneur, nettoyeur, coiffeur, club vidéo, garderie, école, boutique de vélo, équipements récréatifs et sportifs, aréna, etc. Les nouveaux occupants ne resteront pas enfermés dans leur logement ou confinés aux minuscules espaces verts prévus. Ils viendront chercher tous les services requis chez nous qui avons tout cela, leurs seuls voisins, à travers nos rues.

Va-et-vient rapide, permanent, inutile de véhicules de tous les jours entre les deux quartiers.

Risques supplémentaires d'accidents automobiles avec les enfants et personnes âgées.

Dégradation substantielle de la tranquillité de notre quartier.

Importantes pertes de valeur de nos propriétés.

Les nombreux citoyens qui ont passé devant cette Commission se sentent menacés et vous disent que cela est **INACCEPTABLE**.

Les analystes prédisent un faible accroissement de circulation dans notre quartier; tant mieux!
Prenons-les au mot : alors, on ne trouvera aucune objection sérieuse à nos demandes.

Solution permanente demandée : Transformer les 3 bouts de rues qui joindront les deux quartiers en « sorties de secours » : Les construire à la largeur minimale, y accoler une signalisation appropriée

« ACCÈS INTERDIT » et barrer avec des poteaux fragiles amovibles, comme sur les pistes cyclables, que seuls les services d'urgence enlèveront et franchiront facilement.

Solution partielle proposée : Prolonger la rue centrale jusqu'à la rue Hochelaga et ne pas prolonger la rue Gamelin.

Accès durant la construction

Il n'y a actuellement aucun accès direct au terrain vacant. Il y en a un éloigné par le bout existant de la rue du Trianon, passant par un feu de circulation que beaucoup voudront éviter. Il y a un autre accès compliqué par l'entrée principale de l'hôpital, donc peu utile pour un chantier. Les plus évidents sont les rues existantes : Marseille, Pierre-de-Coubertin et Gamelin.

Deux entrepreneurs sont particulièrement concernés. Le spécialiste mandaté pour les infrastructures sera le premier à intervenir. Malgré les règlements de circulation, s'il n'y a pas de clauses explicites dans son contrat, il y a fort à parier qu'il ne se gênera pas. Il commencera par enlever la clôture au bout de ces trois rues, dès le début de la construction. Et une partie du déferlement infernal traversera nos rues résidentielles pendant la durée de la construction. Bruits, poussière, équipements qui pissent l'huile hydraulique, camions de terre, roc, ciment et autres, à nos portes, durant une grande partie de la journée, dès cette année 2003, c'est aussi *inadmissible*. Quand au promoteur, il ne fait pas de rues mais utilisera probablement les accès déjà ouverts.

Solution demandée : Dans les contrats, interdire toute circulation de construction dans notre quartier. L'accès se fera par les chemins existants de l'hôpital : rue Sherbrooke via rue du Trianon, à construire au complet dès le début, et rue Hochelaga où il ne manque pas de place pour de nouveaux sentiers.

Écran

Les servitudes d'Hydro Québec en arrière de la rue Beauclerk seront respectées. On peut compter sur la Société pour continuer à enlever les gros obstacles qui lui nuisent, comme l'émondage des arbres et le déneigement. Cette bande de terre est explicitement prévue comme une ruelle accessible à tous, isolée et sans valeur marchande puisque qu'elle ne sert que les servitudes. L'Hôpital n'en restera probablement pas propriétaire indéfiniment et elle ne pourra plus devenir privée. Hydro Québec n'a aucun intérêt à l'acheter. La Ville en héritera donc de gré ou de force tôt ou tard. Cet espace risque fort de souffrir du manque de nettoyage régulier auquel il était habitué. Papiers apportés par le vent, déchets semés par les futurs usagers, excréments de chiens, mauvaises herbes, broussailles légères et détritiques divers s'y accumuleront sans aucun souci d'entretien. Ces objets indésirables et animaux errants traverseront facilement la clôture pour envahir nos propriétés que nous entretenons depuis 50 ans. Si on y ajoute un accès automobile, ce sera encore pire. Cette zone morte publique deviendra une source d'insécurité pour les deux quartiers. Encore une situation *inconcevable*.

Solution demandée : Dès le début du chantier, faire remplacer la clôture existante par un écran de 3 mètres en grillage métallique. Désigner un organisme fiable pour l'entretenir.

Solution en cours : Suite à des communications fructueuses, l'Hôpital est en train d'étudier très positivement la suggestion de remplacer sa clôture délabrée de 45 ans par une autre de la meilleure qualité, sans barbelés et aussi haute que le permettent les règlements municipaux, de la sous-station d'Hydro Québec à la rue Hochelaga. De plus, le fond des servitudes et la clôture seraient vendus à chaque nouveau propriétaire. L'environnement arrière de ces maisons serait ainsi aménagé dans le meilleur intérêt du projet et donc de l'Hôpital et nous serions rassurés quand à la tranquillité, l'entretien et la sécurité de cet espace perdu. Merci à Monsieur André Lemieux. La Ville et l'Arrondissement sont priés de respecter ces ententes qui apportent les meilleures solutions espérées.

Dynamitage

Il faudra creuser pour les infrastructures et autres besoins. On sait que le roc effleure le sol dans toute la région. Le dynamitage n'est pas interdit et il sera sûrement utile en de multiples occasions. Les rues de notre quartier ont été creusées à coups de dynamite en 1953. Or, on parle encore ici de la construction de plusieurs rues.

Il y a moyen de contenir les explosions mais, comme dans toute opération d'envergure de ce genre, il y aura des ratées. Les secousses, même faibles, qui s'en échapperont seront autant de sources répétées et cumulatives de dommages aux fondations de nos maisons. Cela aussi demeure *inacceptable*, même si on prend toutes les précautions habituelles de constats avant et après les travaux et qu'il y a compensation financière.

Il y a moyen de creuser le roc sans dynamiter. L'installation des multiples conduits sous-terrains d'Hydro-Québec, des pylônes de la ligne électrique aérienne, le réaménagement en cours du stationnement incitatif de la STM au coin des rues Sherbrooke et du Trianon, assez creux dans le roc, tous avec interdiction de dynamitage inscrite dans le contrat, n'en sont que quelques preuves. En fait, le seul dynamitage connu dans la région a été pour le métro et pour l'autoroute 25, et ils ont causé des dommages à nos maisons longtemps après la fin des travaux.

Solution demandée : Interdire le dynamitage. Tant mieux si on ne comptait pas y recourir.

Rappel de promesse

Monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal, je m'adresse directement à vous par l'intermédiaire de cette Commission. Le 19 septembre 2001, 3 mois avant votre élection, vous êtes venu chez moi. Vous m'avez dit de dormir tranquille, car mes concitoyens auraient le dernier mot sur toutes décisions contestées de mon arrondissement, au moment du changement de zonage, grâce au nouveau mécanisme référendaire final et incontournable. Il ne peut y avoir de malentendu car, pour me convaincre que vous saviez de quoi vous parliez, vous m'avez bien expliqué avoir collaboré à inscrire cet ultime outil démocratique dans la nouvelle loi sur les fusions municipales. J'ai interprété vos arguments comme un engagement d'un candidat maire crédible. Or la présente modification de plan d'urbanisme élimine tout référendum. Vous devez donc respecter votre parole en reconnaissant le bien fondé nos demandes raisonnables et en les faisant inscrire là où il le faut pour qu'elles soient réalisées. C'est seulement ainsi que nous reconnaissons la valeur de votre parole si elle est différente de la promesse d'un simple politicien en quête d'élection.

Remerciements

Monsieur le président, je crois sincèrement que nos demandes sont recevables et raisonnables. Je suis convaincu que vous les recommanderez fortement au Conseil Exécutif et, au nom de mes concitoyens, je remercie cette Commission de son attention.



Robert Perron, simple citoyen

7060, rue de Marseille coin Beauclerk

Montréal (Québec) H1N 1N6

Téléphone (et télécopieur *sur demande seulement*) : 514-255-2223

Courriel : rperron@aei.ca